Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse réformée
23 novembre 2021 à 19h30 à la chapelle de Cortébert

1. Nomination d'un(e) scrutateur/scrutatrice
2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 22 juin 2021
3. Discuter et approuver le budget 2022
4. Décompte final relatif à l'assainissement de l'humidificateur à l'église de Corgémont
5. Election de la secrétaire
6. Projet de fusion des paroisses de Corgémont-Cortébert et Sonceboz-Sombeval, votation de principe sur la fusion

a) Présentation du rapport de base et discussion
b) Voter le principe de la fusion et donner mandat au groupe de travail d'établir les documents en vue de la votation finale

7. Information du syndicat des paroisses d'Erguel
8. Rapport des activités de la paroisse
9. Divers et imprévus

Personnes présentes : Eliane et Pierre Amstutz, Christine et Roland Brechbühler, Annelise Cuadros, Dominique Desilvestri, Eric et Marie-M. Dubuis, Ewald Hohermuth, Claude et Claudette Krähenbühl, David Kneubühler, Reusser Jacqueline et Jean-Samuel, Pierre-André Stück, Daniel Rohrer et Salomé Duc.

La convocation a été publiée dans les délais impartis sur la Feuille d'Avis du District de Courtelary du 08 octobre 2021.
Monsieur Pierre Amstutz président déclare l'Assemblée ouverte et salue les membres présents.

Nombre d'ayants droit présents : 16 majorité absolue

1. Nomination d'un(e) scrutateur/scrutatrice

- Pierre propose Eliane Amstutz. Cette nomination est acceptée.

2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 22 juin 2021

- Procès-verbal accepté à l'unanimité.

3. Discuter et approuver le budget 2022

- Roland Brechbühler s'est proposé pour remplacer notre caissier Michel Heiniger.
- Il explique le plan comptable selon MCH2.
- Il énumère les comptes. Une remarque : Les collectes à but déterminé : baisse par rapport au budget. On passe de CHF 5'000 à CHF 2'000. Si nous comparons avec 2020 nous arrivons à un chiffre de CHF 363.00.
- Mobilier et machine : CHF 15'000.00 au budget. Il est prévu d'acheter deux armoires anti-feu pour les archives (sécurisées).
- Assurance : taxe immobilière : augmentation de CHF 1'000.00 par rapport à l'année dernière.
- Il y a un point matériel de bureau : plus élevé cette année que 2022. Nous passons de CHF 7'555.- à CHF 3'000.- soit CHF 4'500 de plus : tout le matériel d'archivage

a coûté cher. Matériel spécial afin de garder les documents de manière sécurisée. Beaucoup de travail qui est assuré par les conseillers et des bénévoles.
- Amortissement : petite différence avec les chiffres précédents : augmentation de CHF 1'600.- pour l'humidificateur. Il doit être amorti sur 10 ans.
- Centre de Sornetan : il va être vendu. CHF 500.- au budget.
- Revenu / impôt : ça se tient plus ou moins… un peu plus cette année.
- Christine Brechbühler informe que Michel Heiniger a budgété prudemment car il ne sait pas comment cela va évoluer au niveau de la pandémie.
- Totaux : entrée/sortie/charge nous voyons que le budget est déficitaire d'un montant de CHF 33'450.- comparé à un déficit budgété en 2021 à CHF 26'136.-.
- Le budget a été adapté à celui de 2021. Quotité d'impôt fixe à 0.2142 les deux choses les plus importante : deux armoires à CHF 15'000.- et un budget de CHF 10'000.- en rapport avec la fusion des paroisses.
- Claude Krähenbühl a une question : comment cela se fait-il qu'il y ait CHF 6'000.- de plus pour la contribution au CSJ.
- Christine Brechbühler lui répond que nous avons eu plus d'impôt cette année. Nous ne savons pas non plus comment nous allons assumer. Cela pèse très lourd. Il y a de plus en plus de tâches qui sont confiées aux professionnels. Augmentation pas prévue. Cela devrait se corriger l'année à venir.
- Roland Brechbühler reprend la parole en précisant que le budget est inférieur aux contributions qui nous sont imposées.
- David Kneubühler précise que cela est passé à chaque fois par le synode. Il y aurait moyen de contester et de réclamer moins. Il y aura aussi des changements.
- Pierre Amstutz demande s'il y a d'autres questions. Personne ne se manifeste, il clos donc la discussion.
- Le budget est accepté à l'unanimité.

4. Décompte final relatif à l'assainissement de l'humidificateur à l'église de Corgémont

- Roland Brechbühler : il y avait un montant de CHF 20'000.- budgété et le coût final s'élève à CHF 16'952.-. Il y a l'amortissement qui se fera sur 10 ans. Il faut compter environ CHF 1'700.- par année.
- Claude Krähenbühl : initialement deux humidificateurs étaient prévus et nous en avons mis seulement un.
- Christine Brechbühler précise qu'ils ont calculé large pour le premier devis. Finalement l'humidificateur fonctionne correctement nous aurons plus de problème avec l'orgue.
- Ewald Hohermuth demande le prix de l'humidificateur. Christine Brechbühler précise que nous n'avons pas les chiffres détaillés mais avons choisis le devis le plus cher.
- Ewald demande si nous sommes sûrs qu'un seul humidificateur suffit, selon lui, tout dépend de la façon dont nous chauffons. L'avenir nous le dira.
- La discussion est close.

5. Election de la secrétaire

- Katia Sulliger-Grüter a donné sa démission dû à une surcharge de travail, trop de pourcentage accumulé.

- Nous accueillons Salomé Duc qui a rejoint notre conseil depuis début septembre. Christine Brechbühler propose de l'élire.
- Son élection est acceptée à l'unanimité.

6. Projet de fusion des paroisses de Corgémont-Cortébert et Sonceboz-Sombeval, votation de principe sur la fusion

7. Présentation du rapport de base et discussion

- Daniel Rohrer qui fait partie du groupe de réflexion prend la parole :
- Il salue tout le monde.
- Voilà un peu plus d'une année qu'il a été décidé de procéder à l'analyse d'une éventuelle fusion pour les paroisses de Corgémont-Cortébert et Sonceboz-Sombeval. Ils ont contact avec l'OACOT qui est là dans le but de gérer les relations juridiques avec les cantons.
- Cette fusion nécessite une analyse, rédigée dans ce fameux rapport de base. Il présente une partie historique, financière, juridique et paroissial.
- Les paroisses de Sonceboz-Sombeval et Tavannes ont été longtemps une seule et unique paroisse.
- Cet aspect historique nous montre que nous avons déjà fait cela.
- Depuis 1970 environ toutes nos paroisses perdent des paroissiens. Frais relativement statiques. Pas facile à gérer. Monuments historiques. Cela génère des frais importants.
- La population intéressée par la religion se restreint et les jeunes ne sont plus motivés.
- Nous devons réfléchir comment nous pouvons nous organiser pour faire une paroisse viable.
- Le conseil de paroisse de Sonceboz-Sombeval s'essouffle, il est composé de personnes qui y sont depuis longtemps et ils peinent à trouver des remplaçants.
- S'agissant des activités paroissiales, à Sonceboz il y en a très peu comparé à Corgémont.
- Nous avons constaté que l'amoindrissement de ces activités depuis 1970 existe et est de plus en plus difficile à gérer.
- Si nous continuons à vivre comme maintenant cela sera vite compliqué pour des raisons pratiques.
- Le côté financier ne changera pas énormément, il n'est pas radieux.
- Cette fusion permettrait de concentrer les forces et de partager le poste de pasteur et de ce fait, maintenir en vie un meilleur panel d'activités.
- Au départ, nous avions prévu un conseil avec moins de monde en précisant qu'un conseiller pourrait se faire aider par un professionnel (p.ex. bâtiment). Mais le côté financier serait plus difficile à gérer.
- Christine Brechbühler précise qu'elle n'est pas dans le groupe de travail pour l'instant, elle a consacré un dimanche pour ce rapport de base. Elle souhaite ajouter que selon son avis c'est une chance malgré les contraintes. Nous serions mieux positionnés pour offrir plus de diversité d'activité.
- Claude Krähenbühl demande s'il est prévu d'avoir uniquement un président ? Christine lui répond que nous pourrions imaginer une co-présidence ou pourquoi pas un vice-président. Mais cela fera partie du contrat ensuite.

- Dans le rapport il est mentionné qu'il y aurait 5 conseillers mais nous sommes d'avis qu'il en faudrait plus.
- Daniel Rohrer explique, afin que nous comprenions bien la procédure : l'automne passé il y a eu une prise de contact de la part des deux paroisses dans le but de procéder à une fusion. Cette initiative a été transmise à la préfecture qui nous a demandé d'effectuer une analyse dans un rapport de base ceci dans le but de faire l'état des lieux des deux paroisses et faire une proposition. Nous sommes ici pour dire que nous avons bien reçu ce rapport. Certains points vont être différents que les idées de la commission mais nous pourrons en reparler pour le contrat de fusion. Si le contrat est accepté, la fusion part en avant.
- Le rapport de base a été mentionné dans la feuille officielle et la feuille d'avis qui explique que les documents sont disponibles ici et sur internet.
- Pierre Amstutz fait la remarque : officiellement ce rapport est à disposition… les personnes qui veulent le lire peuvent, d'ici le printemps, se faire une idée des propositions. Nous savons maintenant de quoi il s'agit.
- Eric Dubuis a plusieurs remarques :
- Il a pris connaissance du rapport qu'il a trouvé triste et en décalage avec ce que M. Rohrer a expliqué.
- Ce rapport fait un état des lieux et à partir de là, il ouvre une perspective sur une fusion. L'état des lieux est en grande partie correct mais il a quelques problèmes. Depuis qu'il y a eu des réductions de poste… nous avons beaucoup calculé en pourcentage de poste. Or, il trouve que ce n'est pas correct.
- Le 30% du post pastoral est consacré au syndicat, ils nous disent que c'est 1/3 qui va au syndicat.
- Page 28 du rapport : l'église joue plusieurs rôles fondamentaux, rôle sociale non négligeable, rôle de médiateur qu'il soit religieux ou social. Il espère qu'ils ont quelques heures à consacrer à la bible. Il n'est nulle part question d'évangile et de la parole de dieux. Il trouve cela gênant.
- Roland Brechbühler : situation telle qu'elle est maintenant et l'évolution. Nous avons observé plein de chose. Activité, présence, intérêt, cela baisse. Nous n'allons pas le changer, nous pouvons décider de laisser comme cela mais où allons-nous ? Est-ce que cette fusion peut apporter quelque chose de nouveau dans cette paroisse ?
- Nous allons nous essouffler, il faut essayer de donner de l'entrain et réfléchir à ce qu'on peut faire de nouveau.
- Daniel Rohrer : il est difficile lorsqu'on parle de pourcentage de poste. Le calcul pour le poste du cycle 1 l'a troubé. Derrière ces pourcentages de poste se cache beaucoup de chose. L'importance est les chiffres en grand. 150% de poste global pour Sonceboz-Sombeval et Corgémont. Un poste et demi au niveau des pasteurs. La grosse difficulté est de comprendre ce qu'on va faire de ce 150%. Culte, cycle 1, activité personne âgés, + activité avec notre syndicat de paroisse.
- Annelise Cuadros dit que ça lui ferait peur de continuer avec 5 conseillers pour les deux paroisses. Entre la présence au culte et les activités. Il faut qu'il y ait la possibilité d'avoir des conseillers de chaque village.
- Dominique Desilvestri rejoint Annelise Cuadros, nous en avons parlé en conseil. 5 personnes ce n'est pas possible. Nous faisons ça avec plaisir. Si nous devons engager un professionnel, cela va coûter plus cher. Elle serait plus sereine avec 7.

- Roland Brechbühler comprend la question des chiffres mais à quel point il faudrait redéfinir les taches du conseil. Il y a encore quelques paroissiens, si on pouvait développer d'autre responsable, par rapport à des dicastères, comme la musique, dans le spirituel. Nous pourrons redéfinir ce que nous avons besoin.
- Christine Brechbühler revient sur certaines remarques. Nous avons déjà fait ce travail de réflexion, comment structurer le conseil. Quelles tâches et quelles compétences. Elle ne se fait pas trop de soucis du moment ou nous avons des personnes volontaires.
- Eliane Amstutz : nous parlons de paroisse, de conseil de paroisse, mais est-ce qu'il y a encore des paroissiens ? qu'est-ce qu'un paroissien est censé faire ?
- Daniel Rohrer répond qu'un paroissien doit payer des impôts mais nous ne pouvons pas l'obliger à faire quoi que ce soit.
- David Kneubühler : il y a effectivement très peu de monde aux cultes.
- En vous entendant parler, ce n'est pas le découragement qui prime. C'est un soulagement les gens ont à cœur de s'engager, ils ont envie de perspective.
- Il faut savoir que nous ne sommes pas très forts pour repenser, aller à la rencontre des gens. Mais il y a l'idée derrière de dire qu'il faut que ça change. Il est touché et rassuré sur le fait qu'il y a encore des gens à qui ça tient à cœur que ce soit encore là demain. Merci pour vos différentes contributions.
- Ewald Hohermuth précise que cela fait 10 ans qu'aux assemblées de paroisse nous sommes tous les mêmes.
- Daniel Rohrer précise encore que si des choses ne nous convienne pas dans ce rapport, c'est le moment de réagir et faire part aux conseils respectifs afin que l'on puisse en tenir compte.
- Pierre Amstutz : il y a peut-être une étape entre ce rapport et l'image/projet définitif. Ce soir nous devons passer à ce vote de principe.
  - 16 personnes : 14 et deux abstentions

8. Voter le principe de la fusion et donner mandat au groupe de travail d'établir les documents en vue de la votation finale

- 2 abstentions, pas d'avis contraire

9. Information du syndicat des paroisses d'Erguel

- David Kneubühler informe que dans la région, il ne va rien se passer d'exceptionnel si ce n'est des activités connues : le 5.12 à 17h musique et pièce de théâtre / il devrait y avoir le 18.12 en début de soirée à Villeret activité Hé Sens.
- Nous avons deux desservants : Daniel Veinchtein, paroisse de Renan et La Ferrière et Eric Geiser qui a longtemps été aumônier à l'hôpital de Bienne.
- Au début de l'année prochaine : Maëlle Bader doit accoucher et sera en congé maternité, elle sera remplacée par Nadine Manson.
- Au niveau des catéchètes : un changement Sarah Vollert fait un stage diaconal remplacé par Julien Neukomm.

10. Rapport des activités de la paroisse

- Cette année a été tranquille, le service de Pâques était en lien avec l'église catholique et évangélique.
- Il a y eu de bons retours
- Il y a les projets reportés que nous espérons pouvoir faire.
- En été : les enfants sont allés 2 jours au Pré-de-Cortébert.
- Fin août : nous avons été obligés de repousser la confirmation.
- Catéchisme : effectif critique. Beaucoup moins de catéchumène.
- Les ainés restent stables.
- On collabore pour ce groupe avec la paroisse voisine.
- Peu d'acte ecclésiastique : un mariage, un baptême, 7 services funèbres.
- Pour 2022 nous avons eu deux demandes de baptême.
- L'abbé Rakoto est décédé subitement à Madagascar.
- L'an prochain nous ferons Pâque en commun.
- Cette salle est de plus en plus louée pour différentes activités. Groupe de yoga mardi matin. Cela fait plaisir que des gens louent nos locaux et cela se passe bien.
- Nous poursuivons le contrat avec Move.
- Christine Brechbühler informe que nous avons réussi à mettre en place facilement le calendrier de l'Avent. Souvent avec un accueil. Malgré la pandémie, les gens du village n'ont pas oublié les traditions. Il y a un seul trou car quelqu'un s'est désisté.
- La fête de Noël du catéchisme a lieu le dimanche 19.12 avec petit déjeuner, certificat COVID exigé. Culte fête de Noël ici au temple. Petit déjeuner ouvert pour tout le monde. Si la situation pandémique nous demande de faire autrement nous nous adapterons.
- David Kneubühler informe qu'à partir de l'année prochaine une question liée à son poste se posera. Il a postulé pour le poste d'aumônier à la prison de Moutier pour un taux de 10% qui sera remis dans le courant de l'année prochaine.

11. Divers et imprévus

- David Kneubühler fera un communiqué pour informer que l'assemblée de paroisse a eu lieu.
- Christine Brechbühler informe qu'elle a invité le synode pour novembre 2022 à voir si cela se passera à Corgémont ou à Cortébert.
- Pierre-André Stück: collaboration œcuménique/célébration, c'est un signe comme elles se sont faites. Collaboration importante alors merci de continuer. Nous avions souhaité que cela s'intensifie.
- Pierre Amstutz propose de faire un apéro sympa après l'assemblée de paroisse.
- Nous avons un concert, samedi 27.11, avec l'assemblée instrumentale. Très content avec cette période de Covid.
- Pierre Amstutz clôt l'assemblée à 21h10.